



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 6 avril 2016

COMMUNIQUE AU TITRE DE L'INFORMATION REGLEMENTEE

Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2016 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires (Article 221-1-j du Règlement général de l'AMF)

Les actionnaires de Peugeot SA sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le mercredi 27 avril 2016 à 10h au siège social, 75 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 18 mars 2016 et l'avis de convocation sera publié au BALO et aux Petites Affiches du 8 avril 2016.

Les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrés dans la brochure de convocation de l'Assemblée et dans le document de référence 2015, disponibles sur le site Internet de la société www.groupe-psa.com/fr, respectivement dans les rubriques Actionnaires/Assemblée Générale et Analystes et Investisseurs/Information réglementée.

Les actionnaires peuvent recevoir ces documents par courrier électronique sur demande à l'adresse communication-financiere@mposa.com ou en prendre connaissance au siège social dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Contact media : 01 40 66 42 00

A propos de Groupe PSA

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe PSA a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2015. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2015. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 104,4 grammes de CO₂/km en 2015. Il est aujourd'hui le leader en matière de véhicules connectés avec une flotte de 1,8 million de véhicules connectés dans le monde. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur groupe-psa.com/fr